



COMMUNIQUE N° 000038 MESRI/SG/UNB/P

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'ETUDIANTS POUR LE MASTER SYSTEME
D'INFORMATION, SPECIALITE AIDE A LA DECISION AU TITRE DE L'ANNÉE
ACADÉMIQUE 2024-2025**

Le Président de l'Université Nazi BONI (UNB) porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'École Supérieure d'Informatique (ESI), le recrutement d'étudiants pour le master en **Système d'Information** au titre de l'année 2024-2025.

La formation est composée d'une seule spécialité : « **Aide à la Décision** ».

1- Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 en Ingénierie des Systèmes d'Information, Analyste programmeur, Mathématiques, Physique ou tout autre diplôme jugé équivalent.

2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée de la pièce d'identité ou du passeport ;
- un certificat de nationalité ;
- les relevés de notes des trois années de licence ;
- une photocopie légalisée de la licence ou de l'attestation ;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- une autorisation de l'employeur pour les professionnels ;

- un engagement légalisé à se soumettre au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances en vigueur d'une part, et à s'acquitter des frais de formation d'autre part (*formulaire à télécharger sur la plateforme Campusfaso*).

3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **23 août au 20 septembre 2024 à 23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme Campusfaso, par **Coris Money, Moov Money, Orange Money**.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

NB : L'ouverture effective de la formation est subordonnée par l'atteinte d'au moins 15 étudiants retenus à l'issue de la sélection.

4- Sélection, Publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fait sur concours (test). Le concours comprend des épreuves écrites d'admissibilité et d'un entretien. Les candidats déclarés admissibles seront convoqués à un entretien devant un jury. Il s'agira pour eux de répondre aux questions sur leurs parcours académiques et professionnels, leurs motivations, leurs compétences, leurs projets professionnels.

La note d'entretien du candidat dépendra de la pertinence et de l'originalité de ses réponses, de son comportement, de sa créativité et de l'adéquation de ses compétences avec la formation demandée.

Dans le calcul de la moyenne d'admission définitive, les coefficients 2 et 1 sont respectivement affectés à la moyenne d'admissibilité et à la note d'entretien.

Les candidats ressortissants des pays non membres de l'espace UEMOA et remplissant les conditions d'admission peuvent être admis après examen de leurs dossiers. Leur admission s'inscrit dans un quota ne pouvant pas dépasser 25 % des places mises en compétition.

Un autre communiqué viendra préciser les dates, le lieu et le calendrier du déroulement des épreuves du concours.

5- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

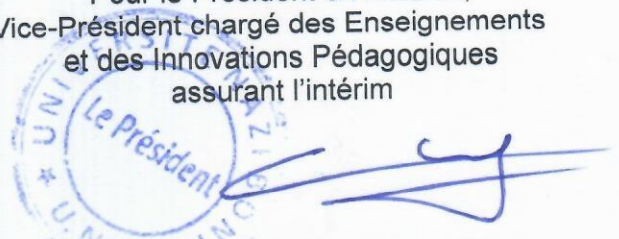
Niveau	Nature des frais	Etudiants non-salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants de la zone hors UEMOA
M1	Inscription universitaire	16500 F CFA	51 500 F CFA	251 500 F CFA
M2	Inscription universitaire	16 500 F CFA	51 500 F CFA	251 500 F CFA
	Frais de formation	500 000 F CFA	500 000 F CFA	500 000 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation payables en une tranche sur campusfaso, en 2^{ème} année, sont exigées avant la soutenance du mémoire.

NB : Aucun frais n'est remboursable.

Pour le Président en mission,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques
assurant l'intérim

A blue circular official stamp of the University of Niamey is partially visible behind the signature. The stamp contains the text "UNIVERSITE DE NIAMEY" and "Le Président". A blue ink signature is written over the stamp.

Pr W. W. Jean De Dieu ZABSONRE
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Ampliation : large diffusion